



## Appréhender les zones humides : quelles dimensions intégrer pour une mise en œuvre pertinente de la séquence ERc ?

Le résultat de contrôles de mesures compensatoires débouche parfois sur des non-conformités et une non atteinte des obligations de résultat. L'analyse montre systématiquement que la caractérisation d'une zone humide, de ses fonctionnalités et du niveau des services rendus est fondamentale pour une bonne mise en œuvre de la séquence ERc.

Retour d'expérience sur des contrôles de mesures compensatoires, analyse des non-conformités, mise en évidence de l'importance de la phase de co-construction d'un projet.

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle a été créée au 1er janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

L'Agence française pour la biodiversité exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de : la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques.

Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

En matière d'espaces protégés : l'Agence gère les neuf parcs naturels marins et le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles ; elle est opératrice et animatrice de sites Natura 2000 en mer ; les parcs nationaux sont rattachés, par décret, à l'Agence. Des synergies fortes sont mises en place avec eux.

<https://tinyurl.com/ERC-AFB>

Lundi 25 à 11h30

Témoignage

Milieux et espèces  
aquatiques

Zone humide  
Fonctionnalités  
Services rendus  
Contrôles  
Prescriptions

Intervenant(s) : **Luc  
BABKA**

AFB

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT